



ASSEMBLEE GENERALE

De 15h à 17h

Lieu : HJD – salle des guérilleros

2010

Ont été convoqués : tous les adhérents à jour de leur cotisation pour l'année 2010

Établi par : A.CLAVEL, Secrétaire de séance

F. REY-CADEAC, Secrétaire adjointe
B. FONTAINE, Vice-présidente

Le : 14/12/2010

Étaient présents :

Dr S. ACZEL - S.BAILLIF – A. BENOIT – S. BRANDAO – O. BRUXELLES – J.L. CABANES – A. CLAVEL – N. CORPEL – A. FONTAINE – B. FONTAINE – F. LABAT – D. PORTOLA -F.REY CADEAC - M.SZUBERLA – W.SMILLOVICI - R. TARDIFF

Excusée : Mme Marie-Lise ADER

Procuration exceptionnelle : Mme Marie-Luce COTTES

La séance est introduite par le Dr F.REY CADEAC, présidente par intérim,

« Bonjour mesdames et messieurs. Merci d'être venus à notre Assemblée Générale.

Assurant l'intérim de Mme BAILLIF depuis le 11 octobre 2010. (décision du bureau) je n'ai pas rédigé le rapport moral car ma tâche a été d'organiser cette AG avec le concours d'Amandine que je remercie vivement. Mme BAILLIF à qui je rends le flambeau va donc conduire la tenue de cette Assemblée. La convocation que vous avez reçue tient compte dans son contenu du respect des statuts qui régissent jusqu'à maintenant la vie de notre Association.

Je tiens à souligner les excuses de notre adhérente, Mme ADER, qui ne peut être présente. J'ai à vous demander votre avis sur deux questions que nous n'avons pas pu ajouter à la convocation qui était prête à l'envoi.

- procuration de Mme COTTES qui ne peut être là car elle représente notre Association à la CRUCQ de la clinique de l'Union. Peut-on la valider à titre exceptionnel.
- Une question préalable du Dr ACZEL et pendant l'examen des questions diverses dont je ne connais pas la nature. Peut-on les ajouter à l'ordre du jour?
- Les deux propositions sont adoptées à l'unanimité.

Merci de votre attention » Dr F. REY-CADEAC, Présidente par intérim.

Le Dr F.REY CADEAC passe ensuite la main à la Présidente Mme BAILLIF pour le rapport moral.

1- Rapport moral par Mme BAILLIF Présidente

« Notre progéniture a atteint sa première enfance. En effet voilà 5 ans que notre association a été créée, je rappelle la date de la déclaration : 31 janvier 2005 à la sous préfecture de Muret.

- parution au JO le 19 mars 2005
- 1^{ère} réunion du Bureau : 23 mars 2005
- agrément régional en date du 11/08/2008 (après 3 ans d'existence).

En 2005, lors de sa création c'est grâce :

- à une sponsorship du S.H.A.M. de 200€ obtenue par l'intermédiaire de Mr F.LABAT.
- à la cotisation d'un montant de 10€ de 15 adhérents pour un montant de 150 euros.
- à la générosité d'un membre du Bureau (Dr F.REY CADEAC qui lors de la 1^{ère} conférence organisée à la CRAM, a pris personnellement en charge le déplacement du Pf HERVE) ;
- d'un don de 100€ offert par Mr PIGNAT (adhérente Hautes Pyrénées) ;
- une subvention en 2007 accordée à titre exceptionnel par la Mairie de Toulouse (CMS Melle ARIAS).

En 2008, une dotation de 1500€ par le Président du Conseil d'Administration, le Dr DELAGE de la Clinique Claude Bernard à Albi.

En 2009, un don de la Clinique Sarrus Teinturiers de 2000€

Récemment, le 28/06/2010, une subvention de 450€ accordée par le Conseil Régional par le biais de Mr et Mme

Toutes ces aides ont permis à l'Association de constituer un fond de trésorerie.

Les prévisions en termes de recrutement des adhérents nous sont favorables en cette fin d'année 2010.

Il faut être conscient que les personnes qui nous ont fait l'honneur d'adhérer, le font par sympathie pour l'un de nous en grande majorité ainsi que les adhérents qui ont accepté de représenter les Usagers dans les diverses instances et établissements de santé. Je tiens à les remercier pour leur investissement, leurs connaissances, leurs compétences (félicitations des experts visiteurs de la Haute Autorité en Santé).

Tout en respectant nos objectifs, la philosophie de notre association : œuvrer ensemble pour créer les conditions nécessaires à un partenariat harmonieux entre soignants et soignés dans le respect de l'Éthique sociale et démocratique, nous avons su établir un climat de confiance et être acceptés au sein des instances dans certains établissements (CRUQ, CLIN, CLUD, Comité de pilotage qualité (et pourquoi pas bientôt en CME, conseil de surveillance, CODAMU et au niveau de l'Agence Régionale de Santé : CRSA et CDSA).

Notre seul objectif :

- améliorer la qualité de la prise en charge ;
- établir une relation éclairée de confiance mutuelle ;
- avoir libre cours dans nos démarches pour écouter, assister, représenter la victime ou s'estimant victime en tout liberté.

Notre démarche : association généraliste prenant en considération la **Personne souffrante dans sa globalité**.

Tous nos engagements pris ont été respectés, ce qui a permis de ne pas altérer l'image de notre Association au sein des institutions ou de nos partenaires.

Les valeurs que nous prônons sont intactes et doivent perdurer au sein même de notre Association malgré les difficultés de chacun de nous, nous devons être solidaires.

Je tiens tous à vous remercier et je vous présente mes vœux les meilleurs pour l'année 2011. »

2- Rapport financier 2010 par le trésorier M. Alain FONTAINE

A. FONTAINE remet aux membres du bureau le rapport financier ainsi que la liste des cotisations reçues par adhérent au cours des 3 dernières années. Il en effectue une lecture à haute voix à l'assemblée.

Cf. doc A. FONTAINE

3- Montant de la cotisation 2011

Proposition : la cotisation reste fixée à **15 Euros**

Cette proposition est votée à l'unanimité.

4- Actions conduites par les représentants des Hautes Pyrénées et de la Haute Garonne

Activités communes :

- Le vendredi, 12 mars 2010 : réunion des représentants des usagers de Midi-Pyrénées à Toulouse.
- Assemblée Générale 2009, le 11 février 2010 à Toulouse
- réunion du bureau le 26 mars 2010 à Toulouse
- réunion du bureau le 11 octobre 2010 à Toulouse
-
- suite à la promulgation début avril des décrets relatifs à la mise en place des conseils de surveillance dans les établissements publics de santé, M. DERO CISS Midi-Pyrénées) nous a fait parvenir une information afin de faire les démarches de demande de candidatures vers le 10 avril – ce que nous avons fait en postulant pour les établissements suivants :
 - Centre Hospitalier de Bigorre à Tarbes
 - Centre Hospitalier de Lourdes
 - Centre Hospitalier de Lannemezan
 - Centre Hospitalier de Bagnères de Bigorre
 - Hopital du Montaigu à Astuges
- Renouvellement des nominations au niveau des établissements privés sur Toulouse. Pas de demandes sur le secteur public.

A) Activités des Hautes-Pyrénées : présentation de Mme FONTAINE

- nous avons obtenu les postes suivants ;

- a) ETABLISSEMENTS DE SANTE :

- Centre Hospitalier de Bigorre à Tarbes : Dr REY-CADEAC
 - 1 poste au Conseil de Surveillance
 - 1 poste à la CRUQ
 - 1 poste au CLIN
- Centre Hospitalier de Lourdes : Mme FONTAINE
 - 1 poste au Conseil de Surveillance
 - 1 poste à la CRUQ
- Hôpital du Montaigu à Astugue : M. FONTAINE
 - 1 poste à la CRUQ
 - 1 poste au CLIN . Mme FONTAINE

Au Centre Hospitalier de Lourdes (Mme FONTAINE) et à Astugue (M. FONTAINE) nous assurons dans le cadre de la CRUQ une permanence de 2 heures chaque 1° lundi du mois dans la mesure du possible.

Disponibilité à la demande pour les représentants des usagers du C.H. Tarbes pour des écoutes ponctuelles des usagers dans le besoin : Dr REY-CADEAC

- Dans le cadre de la certification de ces établissements, nous avons participé aux réunions préparatoires et encore en cours pour Lourdes et Astuge : la certification ne sera qu'en 2011 et 2012, celle de Tarbes a eu lieu en juin 2010

b) INSTITUTIONS :

- CRCI Midi-Pyrénées : un poste de titulaire (Dr REY-CADEAC) et un poste de suppléant : (Mme FONTAINE)
 - Trois médiateurs : Mme BAILLIF, Dr ACZEL, M. LABAT.
- CONFERENCE DE TERRITOIRE : nous avons également obtenu un poste de membre titulaire : B. FONTAINE - membre suppléant (Dr REY-CADEAC) et participé à 3 groupes de travail :
 - besoins de santé – parcours de santé
 - offre de soins de premiers recours
 - offre de soins spécialisés
- CONFERENCE REGIONALE DE SANTE ET D'AUTONOMIE : un poste de suppléant (Dr REY-CADEAC) dans les Commissions sur les droits des usagers et l'organisation des soins.
- CPAM des Hautes-Pyrénées : un nos adhérents a été nommé membre titulaire au conseil d'administration pour représenter le CISS. Il est aussi titulaire à la Commission des Pénalités (A. FONTAINE)

Un membre suppléant : Mme REIX Delphine

Le CISS ayant proposé deux formations spécifiques en mars 2010 pour les conseillers de la CPAM et en novembre 2010 sur les déserts médicaux.

Un de nos adhérent est également élu au conseil d'administration d'une EPAD du groupe SCAPA : Mme R. Tardif.

PROJET G.C.S. (Groupement Coopération Sanitaire) TARBES-LOURDES : Mme FONTAINE a été nommée membre du Comité de pilotage du projet par vote des membres du conseil d'administration de l'Hopital de Lourdes.

FEDERATION HOSPITALIERE DE FRANCE : Mmes FONTAINE et Dr REY-CADEAC ont été élues par le conseil de surveillance de leurs établissements respectifs pour être leurs représentantes.

le 1° octobre 2010, le CISS a organisé à TARBES, une formation inter-régionale Midi-Pyrénées et Bordeaux Aquitaine sur le thème « COMPRENDRE LES ENJEUX DE LA LOI HPST ET DE SA MISE EN ŒUVRE POUR VEILLER AU RESPECT DES DROITS DES USAGERS »

- 5 adhérents de notre association étaient présents
- nous avons assuré l'accueil et l'organisation matérielle.

En mai 2010 participation du Dr REY-CADEAC à la formation CISS Paris sur la Personne de Confiance par Claire COMPAGNON – représentante des usager à l'Hopital Européen Georges POMPIDOU.

c) AUTRES ACTIVITES :

Le dimanche , 12 septembre 2010 nous avons participé au Forum des Associations de la Ville de Lourdes (Dr REY-CADEAC, Alain et Bernadette FONTAINE). Notre association figure désormais sur le site de la ville de Lourdes.

-
-
- nos adhérents et représentants au CH de Bigorre (Dr REY-CADEAC et François LABAT) assurent également une formation pour l'accueil des nouveaux recrutés sur l'établissement : 4 séances de 2 heures. Formation portant sur la connaissance de la vie hospitalière sur le plan réglementaire et éthique.
-
-

d) NOS OBJECTIFS :

- développer les permanences dans nos établissements par plus de conciliations.
- Formations : projet de formation avec le personnel du C.H. Lourdes sur le droit des patients.
- Développer une culture de l'éthique en participant à la formation des nouveaux personnels ou aux activités des groupes de réflexion éthique (CH Tarbes)
-

e) FONCTIONNEMENT :

-
- nous avons fait par courrier, une demande de subvention à la MSA des Hautes-Pyrénées de 300 euros.

B) En Haute Garonne : présentation Mme BAILLIF

I) Activités au sein des établissements de santé*Clinique de BEAUPUY*

- Les membres de notre Association : M.CORPEL, Mme BAILLIF, Melle BRUXELLES, représentent les usagers à la CRUQPC, au CLIN, au CLAN, à la COQGRI, au CLUD, à l'EPP TABAC, au Comité de BIENTRAITANCE.
- La Clinique nous a sollicité afin de former le personnel sur des thèmes tels que la BIENTRAITANCE, Les Droits des Usagers, La Personne de Confiance.
- En raison du changement de direction récent de la Clinique, nous les accompagnons dans la mise en place d'outils pour une meilleure prise en charge des patients et une meilleure considération des professionnels de santé.
- Participation aux journées thématiques de la Clinique.

Clinique des Cèdres :

- Les membres de notre Association : Mme BAGNANA, M.SZUBERLA Mme BAILLIF représentent les usagers à la CRUQPC
- 12 au 19 Janvier 2010 Participation à la préparation de la certification de la Clinique. Nous avons reçu les félicitations des experts visiteurs pour notre implication dans le fonctionnement de l'établissement. Ils ont regretté que nous ne soyons pas présents au service des urgences.
- Collaboration au Comité d'Identitovigilance
- La Clinique nous contacte régulièrement en dehors des réunions de la CRUQPC afin de nous mettre en contact avec des patients ou des familles qui ont besoin d'un accompagnement.
- 15 octobre 2010 : « Visite des usagers à la Clinique des Cèdres ». Avec la représentantes des usagers de l'ORGEKO, nous avons été autorisé par la Clinique à visiter l'établissement et à rencontrer les professionnels et les usagers. Nous avons rencontré des usagers et des professionnels individuellement. Nous avons visité le service des urgences, la pneumologie, la radiologie, l'ambulatorio, la psychiatrie. Nous avons rapporté aux professionnels les félicitations des usagers. Il nous paraissait nécessaire de transmettre autant les plaintes et observations que les remerciements et les félicitations. Nous avons rencontré des familles que nous continuons à suivre.
- Inauguration du Cèdres Bleu : hôpital de jour en psychiatrie

Polyclinique du Parc

- Les membres de notre Association : Melle BRUXELLES, Mme PORTOLA, Mme BAILLIF représentent les usagers à la CRUQPC, au CLIN.
- Nous avons participé au Comité de pilotage de la Certification de la Polyclinique. Nous avons également reçu les félicitations des experts visiteurs pour notre implication.
- Participation au Comité de BIENTRAITANCE
- Intervention lors du Comité d'Ethique sur la « BIENTRAITANCE/MALTRAITANCE : Quels repères pour les professionnels ? ». Mon intervention portait sur l'encadrement juridique de la maltraitance.

Clinique de l'UNION

- Les membres de notre association : Mme COTTES, Melle BRUXELLES, M. SZUBERLA, Mme BAILLIF participent à la CRUQ.

2) FORMATIONS ET CONFERENCES

- Participation à :
- Indemnisation des infections nosocomiales : Pr ALMABERTI : Clinique du Parc
- La BIENTRAITANCE : Grégory CAUMES- Chargé des affaires juridiques du Centre Hospitalier de CARCASSONNE à la Clinique des Cèdres
- Quels réflexes adopter en cas de complications médicales ? Polyclinique du Parc Thierry RODIER – Sou Médical
- Les directives anticipées. Polyclinique du Parc, Comité d'Ethique. Julie KHAKIL- Docteur en Droit
- BIENTRAITANCE/MALTRAITANCE : Quels repères pour les professionnels ? à la Clinique du Parc
- L'exercice de la représentation des usagers en Commission des relations avec les Usagers et de la prise en charge de la Qualité : missions, enjeux, actions. A Agen animée par Jean WILS : Chargé des relations avec les usagers à l'AP-HP - participation et intervention de Melle BRUXELLES – membre de notre association.

3) CERTIFICATIONS :

Clinique des Cèdres : fin des travaux de la préparation à la Certification, commencée en Juillet 2009 (restitution par la HAS le 15 janvier 2010).

Clinique SSR Val des Cygnes : participation à la Certification qui a eu lieu le 15 juin 2010.

Polyclinique du Parc : participation à la Certification qui a eu lieu le 15 juin 2010.

Clinique Lagardelle : travaux en cours en vue de la Certification prévue en 2011.

4) PERMANENCES : 11 permanences en 2010

SSR Val des Cygnes

Clinique des Cèdres

Clinique de Lagardelle

Clinique d'Occitanie

Diverses réunions :

CRUQ, CLIN, CLUD, CLAN, COPIL effectués au sein des établissements partenaires : 55 réunions.

CODAMUPS : 1 réunion à la Préfecture de Haute Garonne (prise en charge plan canicule).

Formations : 12 mars 2010 CPAM Place St Etienne Toulouse. Réunion du réseau des représentants des usagers de Midi Pyrénées siégeant au CHU.

26 mars : réunion du bureau association soignant soigné.

5) INSTITUTIONS :

CRCI médiateurs : Mme BAILLIF, Dr ACZEL

5- Projets et perspectives pour l'année 2011:

- **Organisation de la conférence sur "La Personne de confiance" en mars 2011**
- **Création de section départementale en Midi Pyrénées pour la poursuite de l'objectif initial de l'Association.**

6- Ecoute des Adhérents et prise en compte de leurs suggestions

- continuer à travers nos permanences notre démarche d'écoute des adhérents et prise en compte de leurs suggestions.

7- Questions diverses : la vie de l'association :

- 1) Présentation de la composition des différents organes de l'association à l'aide de la lecture des statuts : CA, bureau, conseil scientifique, tenue des assemblées.

Composition du bureau

- Mme BAILLIF Suzanne Présidente
- M. SZUBERLA Maurice Vice-président
- Dr ACZEL Stéphane Vice-président
- Mme FONTAINE Bernadette Vice-présidente
- M. LABAT François Secrétaire
- Dr REY-CADEAC Françoise Secrétaire adjointe
- M. FONTAINE Alain Trésorier
- Melle BRUXELLES Ornella Trésorière adjointe

Le conseil d'administration comprend tous les membres du bureau plus

- Mme COTTES Marie-Luce
- M. CORPEL Noël
- M. CABANES Jean-Louis
- Mme PORTOLA Dina
- Mme ZAPATER Marguerite

le conseil scientifique : 9 membres

- Président : M. SZUBERLA Maurice
- Dr ACZEL Stéphane
- Mme BAILLIF Suzanne
- Melle BRUXELLES Ornella
- Mme COTTES Marie-Luce
- Melle CLAVEL Amandine
- Mme FONTAINE Bernadette
- Dr REY-CADEAC Françoise
- M. SMILOVICI Winston

- 2) Modifications des statuts par avenants : article 4
: article 5
: article 6
: article 9**

**ces modifications ont été votées à l'unanimité.
voir avenant n°2 ci-joint.**

- 2) Désignation d'une personne ou d'un groupe de travail pour élaborer un règlement intérieur.**

Melle Ornella BRUXELLES est désignée à l'unanimité

La séance est levée à 17 heures.

**B. FONTAINE
Vice-Présidente**

**Dr F. REY-CADEAC
Secrétaire**

